



Le collectif Repenser les filières

Manifeste Politique

Le Collectif « Repenser les Filières » défend et incarne un changement radical¹. Notre travail vise à la création d'un système économique et politique mondial qui permet aux travailleur.ses, aux paysan.nes et aux communautés locales d'avoir accès aux ressources sociales, économiques et environnementales nécessaires pour un niveau de vie décent. Ce nouvel ordre mondial que nous défendons préserve et respecte les ressources planétaires limitées. Afin d'obtenir une transformation de l'économie fondée sur des principes de solidarité, de justice et de respect de l'environnement, nous devons repenser les filières de productions.

Qui sommes-nous ?

Fondé en 2016 avec une conférence sur la « régulation et la gouvernance des filières de production », le Collectif rassemble des militant.es associatifs et des organisations internationales de la société civile, notamment des ONG, des syndicats, des réseaux de paysan.nes, des institutions universitaires et des instituts de recherche indépendants. Nous avons une connaissance précise de la complexité des filières de production, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du textile, de l'électronique et des industries extractives, mais nous voulons changer le système dans son ensemble.

Nous travaillons aussi de plus en plus sur d'autres secteurs importants tels que le transport, la logistique et les services, pour obtenir une vision complète des filières de production. Nous invitons de nouveaux membres à rejoindre le collectif pour approfondir et élargir nos domaines d'expertise.

Nos objectifs communs sont d'une part d'identifier et de dénoncer les causes profondes de l'exploitation économique, des violations des droits humains et de la dégradation de l'environnement, qui caractérisent la majorité des filières de production internationales, d'autre part de concevoir des filières de production viables et respectueuses des droits humains et environnementaux.

Constat et vision

Le Collectif Repenser les Filières se donne pour mission de comprendre et dénoncer les **causes systémiques qui permettent aux entreprises multinationales** d'enfreindre fréquemment les lois nationales et les normes internationales protégeant les droits humains, le droit du travail et de l'environnement, et ce **en toute impunité**.

Une économie alimentée par l'investissement visant à la **croissance effrénée des marchés financiers, n'est ni durable ni résiliente et ne peut servir de modèle de**

¹ Radical : latin médiéval radicalis, du latin classique radix, -icis, racine. Définition : Qui appartient à la nature profonde, à l'essence d'un être ou d'une chose.

développement. Les filières de production sont devenues le mécanisme dominant d'investissement international et du commerce international, pourtant elles sont marquées par des déséquilibres de pouvoir au détriment des travailleur·ses et des petit·es producteur·trices. Ces inégalités de pouvoir font émerger trois phénomènes qui mettent en danger la pérennité du système général : une majorité de travailleur·ses précaires recevant des salaires insuffisants pour subvenir à leurs besoins vitaux (notamment les travailleur·ses informel·les et migrant·es) ; une concentration des ressources naturelles et foncières entre les mains de quelques entreprises multinationales et dont les communautés locales se trouvent dépossédées ; et la dégradation et la destruction d'écosystèmes vitaux. Dans ce contexte de domination, les femmes qui portent la charge de prendre soin, d'élever et d'éduquer leurs familles et leur communauté, à travers les tâches domestiques et reproductives non rémunérées, sont considérées comme des **citoyennes « non-rentables »**. Quand elles se trouvent dans le marché du travail, elles sont régulièrement victimes de harcèlement et de violence. D'autres groupes marginalisés, tels que les communautés autochtones, les minorités ethniques, les personnes LGBTQ+, les personnes âgées, les personnes migrantes et les personnes handicapées, sont souvent exclu·es de ce système économique discriminant.

La prédominance d'une politique économique néolibérale depuis les années 1970 a permis la **consolidation du pouvoir des entreprises multinationales au détriment des institutions politiques**. Les accords de libre-échange et la concurrence exacerbent l'érosion de la protection sociale et la capacité des pouvoirs publics à défendre les biens communs et l'intérêt général. Les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (tribunaux d'arbitrage en anglais ISDS) créent un système de justice parallèle intégré aux accords de libre-échange. Ce système judiciaire inégalitaire affaiblit considérablement les processus démocratiques en permettant aux entreprises de poursuivre des États pour remettre en cause des législations promulguées démocratiquement qui pourraient impacter leurs bénéfices actuels ou futurs.

Les syndicalistes, les militant·es et les journalistes qui défendent les droits des travailleur·ses, des communautés et des groupes marginalisé·es sont de plus en plus souvent victimes de la censure, de la **répression et de la violence** organisées par les gouvernements ou les entreprises privées.

[Notre approche](#)

Le collectif Repenser les Filières ouvre un espace d'échange et de concertation afin de développer stratégies et actions visant à alimenter le travail des membres du collectif œuvrant au changement le système économique actuel. Nous visons à transformer les structures économiques, législatives et de gouvernance **existantes** et à rééquilibrer les pouvoirs au sein des filières de production (transformation « hégémonique »). Nous contribuons également à la construction de modèles **alternatifs** de commerce et d'interdépendance mondiale, garantissant la souveraineté alimentaire, et la juste rémunération du travail (transformation « anti-hégémonique »).

Le projet du Collectif Repenser les Filières s'organise autour de quatre axes :

- I. **Des travailleur·ses, des producteurs·trices et des communautés engagé·es dans le changement et en pleine connaissance de leurs droits**

Dans un premier temps, pour rééquilibrer les pouvoirs et réaliser notre vision, les travailleur·ses, leurs syndicats, les petits producteur·trices, leurs organisations représentatives et les communautés locales doivent connaître leurs droits. Dans un second temps, les premier·es concerné·es, y compris les femmes et leurs représentantes, doivent avoir le pouvoir et la capacité de défendre leurs droits et d'engager des négociations collectives et des actions en justice, afin de faire entendre leur voix au sein d'une entreprise nationale ou multinationale, au niveau d'un secteur industriel et face à un gouvernement.

L'engagement actif de tous les groupes marginalisés en tant que contrepouvoirs au sein des filières de production, est indispensable pour renforcer leur position sociale et économique, ainsi que pour garantir une rémunération juste et faire respecter les droits humains et environnementaux. Ce processus d'empouvoirement est une étape incontournable pour la transformation nécessaire et urgente vers des filières de production durables, équitables et résilientes.

II. Des réglementations contraignantes pour les entreprises

L'absence d'un système réglementaire adéquat a engendré de nombreuses catastrophes, de la tragédie du Rana Plaza au Bangladesh à la catastrophe environnementale de Chevron en Équateur. Les impératifs structurels et idéologiques de l'économie néolibérale, qui poussent à faire baisser les prix et à maximiser les bénéfices des actionnaires à tout prix, empêchent tout changement en faveur des travailleur·ses et des petites producteur·trices. Dans ce contexte, le Collectif estime que les initiatives volontaires de quelques entreprises soucieuses du respect de normes sociales et environnementales de leur filière sont insuffisantes pour protéger les droits humains, le droit du travail, et la santé des écosystèmes au niveau national et mondial.

Par conséquent, nous luttons pour obtenir des réglementations contraignantes transnationales, incluant des sanctions pour les entreprises, afin de prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement, et de permettre aux victimes d'obtenir justice. La responsabilité des donneur·ses d'ordre doit pouvoir être établie y compris lorsque les violations ont lieu chez leurs sous-traitants, filiales ou fournisseurs. En outre, des forums juridiques alternatifs offrent des voies possibles vers la justice lorsque la volonté ou la capacité d'un État à réglementer l'activité des entreprises est absente ou faible. La primauté des accords de libre-échange sur les institutions et processus internationaux établis précédemment pour protéger les droits humains, la viabilité environnementale et la paix, doit être abolie de toute urgence.

III. Une répartition équitable de la valeur dans les filières de production

Les filières de production actuelles se caractérisent par la concentration massive du pouvoir au niveau des détaillants et des grandes entreprises qui sont en mesure de dicter les termes de l'échange. La diminution du pouvoir de négociation des producteur·trices et des autres fournisseur·ses signifie qu'ils·elles se retrouvent souvent face à un choix douloureux : vendre à des conditions médiocres et imprévisibles, ou ne pas vendre du tout. Comme la pandémie de coronavirus en 2020 l'a clairement démontré, ces filières de production ne sont pas résilientes, et lorsque le commerce est perturbé, ce sont les

acteur·trices les plus vulnérables qui portent la majorité de la charge des risques et des coûts.

La transformation des systèmes économiques et des systèmes de tarification, ayant pour but la protection des droits humains et du droit du travail, ainsi que la régénération des écosystèmes, est nécessaire et urgente. La redistribution de la valeur le long des filières existantes est au cœur de cette transformation. Cependant, dans certaines filières, le prix au consommateur ne permet pas de couvrir des coûts de production durables, qui comprennent notamment le paiement d'un salaire vital et le respect des droits reproductifs des travailleuses. Il est donc important de rendre visibles les coûts cachés, en mesurant les impacts sociaux, économiques et écologiques (souvent appelés « externalités » du marché) à différents stades des filières de production. Une fois rendues visibles, ces externalités doivent être « internalisés » dans les flux financiers et les relations financières.

IV. **La construction d'alternatives économiques**

Le collectif Repenser les filières offre un espace pour imaginer de manière créative et pragmatique de nouveaux cadres économiques, législatifs et de gouvernance pour les filières de production. Nous avons besoin d'un système commercial qui ne soit pas déterminé et limité par la primauté du bénéfice des actionnaires sur toutes les autres formes de valeurs sociales et environnementales. Des cadres et des systèmes juridiques de propriété différents peuvent permettre à l'entreprise de s'éloigner des pratiques d'exploitation et des méthodes extractives, pour se tourner vers des opérations qui favorisent la redistribution et l'écologie. Nous devons également renforcer les structures démocratiques qui permettent de faire progresser les droits humains, du travail et de l'environnement, y compris les services publics universels.

Dans ce travail d'imagination, nous tenons compte du besoin de reterritorialisation des filières de production, ainsi que de l'importance des filières régionales, nationales et globales. Nous portons la vision d'économies ouvertes et localisées basées sur des relations équitables, et sur la diversité culturelle et l'intégrité écologique. Nous pensons que l'interdépendance mondiale n'est enrichissante que si elle crée de nouvelles possibilités et si elle est fondée sur une définition plus large du concept de « valeur », qui comprend, entre autres, la valeur sociale d'un bien ou d'un service plutôt que de penser seulement à sa valeur marchande. L'interdépendance mondiale peut être complémentaire à l'autonomie locale lorsque le commerce international se fait dans des limites écologiques et dans le respect des droits humains. Pendant cette période de transition et de transformation, les nouvelles entreprises et les filières de production (leurs acteurs, leurs modes de production, de distribution et d'élimination, et leurs valeurs) doivent être protégées de l'économie de marché fixée sur la croissance.